

Comptes annuels 2021 (version intégrale)



No enreg. 929.21472.004

Rapport de l'organe de révision

**au Conseil de fondation du Fonds national suisse
de la recherche scientifique, Berne**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Fonds national suisse de la recherche scientifique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO et l'art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 16 mars 2022

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES



Regula Durrer
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée



Simon Kehrli
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe.

Comptes annuels 2021

Les comptes annuels 2021 se soldent comme prévu par un résultat négatif, qui peut être compensé par les réserves générales.

L'augmentation des contributions fédérales s'explique par la conclusion d'un nouveau contrat de coopération avec la DDC en décembre 2021. En revanche, les contributions fédérales versées au FNS dans le cadre de la convention de prestations sont légèrement inférieures à celles de l'année précédente. La forte augmentation des autres contributions est liée au programme BRIDGE, qui est cofinancé par Innosuisse.

Étant donné que les tranches de subsides à imputer directement à l'exercice ont diminué et que moins de moyens ont été consacrés aux programmes et aux infrastructures, les charges pour l'encouragement de la recherche ont diminué par rapport à l'année précédente.

Compte de résultats

en KCHF	Annexe	2021	2020	Différence en %
Contributions fédérales	15	1'126'680	1'110'724	1,4
Autres subsides de tiers	16	56'406	938	-
Dons et legs		3'762	2'003	87,8
Charges pour l'encouragement de la recherche	17	-968'196	-981'819	-1,4
Charges pour indemnisation des frais indirects de la recherche (overhead)	18	-101'599	-111'819	-9,1
Evaluation scientifique et gouvernance	23	-10'644	-9'852	8,0
Relations publiques		-2'864	-2'489	15,1
Charges administratives & amortissements	19	-51'790	-46'250	12,0
Autres revenus d'exploitation	20	40	84	-52,4
Autres frais de fonctionnement	20	-76	-105	-27,6
Résultat d'exploitation		51'719	-38'585	-
Revenu financier	21	9'475	7'222	31,2
Charges financières	21	-307	-256	19,9
Résultat financier		9'168	6'966	31,6
Attributions à des fonds affectés	9	-327'882	-266'451	23,1
Prélèvement sur les fonds affectés	9	264'571	297'177	-11,0
Résultat sur des fonds affectés		-63'311	30'726	-
Résultat ordinaire		-2'424	-893	171,4
Résultat hors exploitation		9	16	-43,8
Résultat exceptionnel		-	-	-
Résultat annuel		-2'415	-877	175,4

Tous les chiffres présentés dans ce rapport sont arrondis à l'unité.

Bilan

en KCHF	Annexe	31.12.2021	Part en %	31.12.2020	Part en %
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	1	616'793	75	619'462	82
Créances résultant de prestations	2	59'742	7	2'602	0
Autres créances à court terme	3	114	0	48	0
Comptes de régularisation actifs		262	0	568	0
Total des actifs circulants		676'911	82	622'680	82
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	4	11'793	1	11'817	2
Immobilisations financières	5	136'797	17	123'949	16
Immobilisations incorporelles	6	229	0	198	0
Total des actifs immobilisés		148'819	18	135'964	18
Total des actifs		825'730	100	758'644	100
Passifs					
Engagements à court terme					
Engagements pour subsides accordés	7	382'124	46	371'988	49
Engagements résultant d'achats et de prestations	7	1'441	0	8'037	1
Autres engagements à court terme	7	1'141	0	512	0
Comptes de régularisation passifs		3'239	0	3'148	0
Fonds affectés	9	13'495	2	30'218	4
Total des engagements à court terme		401'440	49	413'903	55
Engagements à long terme					
Provisions à long terme	8	1'931	0	-	-
Fonds affectés	9	318'074	39	238'041	31
Total des engagements à long terme		320'005	39	238'041	31
Total des fonds de tiers		721'445	87	651'944	86
Fonds propres					
Capital de fondation	11	1'330	0	1'330	0
Fonds non affectés	12	223	0	256	0
Réserves libres		102'732	12	105'114	14
Total des capitaux propres		104'285	13	106'700	14
Total des passifs		825'730	100	758'644	100

Tableau des capitaux propres

	Capital de la fondation	Fonds non affectés	Réserves libres	Total en KCHF
Capitaux propres 31.12.2019	1'330	284	105'964	107'578
Résultat annuel 2020	-	-27	-850	-877
Capitaux propres 31.12.2020	1'330	257	105'114	106'701
Résultat annuel 2021	-	-33	-2'382	-2'415
Capitaux propres 31.12.2021	1'330	224	102'732	104'286

**Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte
en KCHF**

	2021	2020
Activité		
- Perte annuelle	-2'415	-877
+ Amortissements des immobilisations	717	850
+/- Augmentation / Diminution de provisions sans incidences sur le fonds	1'931	-1'000
-/+ Augmentation / Diminution des créances résultant de prestations	-57'140	17'772
+ Diminution des autres créances et des comptes de régularisation actifs	239	282
- Augmentation des immobilisations financières	-12'849	-7'069
+ Augmentation des engagements pour subsides accordés	10'136	33'797
- Diminution des engagements résultant d'achats et de prestations	-6'596	6'258
+/- Augmentation / Diminution des autres engagements à court terme et des comptes de régularisation passifs	720	-38'576
+/- Augmentation / Diminution des fonds affectés	63'311	-31'419
- Diminution des fonds libres	-	-
+ Autres charges sans incidence sur les fonds	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-1'946	-19'982
Investissements		
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-463	-405
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-260	-168
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-723	-573
Activités de financement		
	-	-
Flux de trésorerie liés aux l'activités de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-2'669	-20'555
Vérification		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	619'462	640'017
Etat des liquidités au 31 décembre	616'793	619'462
Variation nette des liquidités	-2'669	-20'555

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2021

Introduction

Le FNS est une fondation de droit privé, ayant son siège à Berne, qui a pour but d'encourager la recherche fondamentale et la relève scientifique en Suisse à l'aide de fonds publics.

Le nombre de collaborateurs et collaboratrices employés par le FNS se monte à 276.95, convertis en postes à plein temps (2020: 267.5).

Principes d'évaluation

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes s'effectue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats. Les comptes ont par ailleurs été établis de façon à respecter dans le même temps les exigences du Code des obligations.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation prennent comme fondement les coûts d'acquisition ou de revient historique. Seuls les titres cotés en bourse sont portés au bilan à leurs justes valeurs. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique aux états financiers.

La valeur des immobilisations à long terme doit être réexaminée à chaque date du bilan. En cas de dépréciation durable de la valeur, la valeur réalisable doit être calculée (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, des ajustements ayant une incidence sur le résultat doivent être effectués par le biais d'amortissements non planifiés.

Conversion monétaire

Les taux de change sont actualisés chaque semaine et au début de chaque mois. Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés avec effet sur le résultat en fin d'année au cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

De plus amples explications sont fournies sous les indications détaillées des différents postes du bilan.

Remarques à propos du compte de résultat et du bilan

1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les avoirs détenus sur les comptes courants auprès de la Confédération et de Postfinance. Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

en KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Caisse	2	5
Compte courant auprès de la Poste	3'037	30'538
Avoirs en compte courant auprès du SEFRI	613'733	588'888
Fonds de roulement SwissCore, y compris avoirs bancaires	22	30
Total	616'794	619'461

2 Créances résultant de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des tiers	273	35
Envers la Confédération		
Mandats SEFRI	-	-
Mandats DDC	19'007	2'567
Mandats programmes BRIDGE	40'462	-
Total (brut)	59'742	2'602
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	59'742	2'602
Exigible dans les 360 jours	18'934	1'515
Exigible après 360 jours	40'808	1'087

3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des tiers	114	48
Envers la Confédération	-	-
Envers des Organes du FNS	-	-
Total (brut)	114	48
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	114	48

4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens mobiliers et immobiliers. Le seuil d'activation s'élève à CHF 25'000 par objet. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. Ces durées d'utilisation sont définies comme suit :

- Immeubles: 30 ans
- Matériel informatique: 3 ans
- Mobilier: 5 ans
- Aménagements techniques et machines : 5 ans

	Terrains et construction	Matériel informa- tique	Mobilier	Aménagements	Total immobilisations corporelles
en KCHF					
Valeurs d'acquisition au 1.1.2020	23'875	520	-	167	24'562
Entrées	-	405	-	-	405
Sorties	-	-84	-	-	-84
Reclassifications	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	23'875	841	-	167	24'883
Amortissements cumulés au 1.1.2020	12'117	305	-	167	12'589
Amortissements planifiés	283	280	-	-	563
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-
Sorties	-	-84	-	-	-84
Reclassifications	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2020	12'400	501	-	167	13'068
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	11'758	215	-	-	11'973
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	11'475	340	-	-	11'815

Le graphique ci-dessus présente la grille des immobilisations pour l'année 2020, le tableau suivant montre les valeurs pour l'année 2021.

	Installations en construction	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements	Total Immobilisations corporelles
en KCHF						
Valeurs d'acquisition au 1.1.2021	-	23'875	841	-	167	24'883
Entrées	463	-	-	-	-	463
Sorties	-	-	-225	-	-	-225
Reclassifications	-	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	463	23'875	616	-	167	25'121
Amortissements cumulés au 1.1.2021	-	12'400	501	-	167	13'068
Amortissements planifiés	-	283	205	-	-	488
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-225	-	-	-225
Reclassifications	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-	12'683	481	-	167	13'331
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	-	11'475	340	-	-	11'815
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	463	11'192	135	-	-	11'790

Les installations en construction sont des coûts cumulés pour la planification d'un nouvel immeuble administratif au Wankdorf. Les installations continueront d'être utilisées. Elles concernent exclusivement la cantine.

5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent notamment les actifs provenant de dons et legs à affectation déterminée. Le poste Immobilisations financières comprend également des titres détenus à des fins de placement à long terme. La valorisation des différentes catégories de placement repose sur les principes suivants :

- Liquidité : valeur nominale
- Placements à revenu fixe : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires
- Titres : les valeurs cotées en bourse sont évaluées à leurs cours à la date de clôture du bilan
- Titres non cotés, participations, investissements alternatifs et prêts à long terme : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

en KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités et dépôts à terme	4'880	3'673
Titres	131'917	120'276
Total	136'797	123'949

6 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement les logiciels. Les immobilisations incorporelles acquises sont activées à condition de procurer des avantages économiques futurs à l'entreprise pendant plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des dépréciations d'actifs. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. La durée d'utilisation économique des logiciels est de 3 ans. Les immobilisations incorporelles créées par l'entreprise elle-même ne sont pas activées.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
en KCHF			
Valeurs d'acquisition au 1.1.2020	1'641	-	1'641
Entrées	168	-	168
Sorties	-946	-	-946
Reclassifications	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	863	-	863
Amortissements cumulés au 1.1.2020	1'323	-	1'323
Amortissements planifiés	287	-	287
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Sorties	-946	-	-946
Reclassifications	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2020	664	-	664
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	318	-	318
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	199	-	199

Le graphique ci-dessus présente la grille des immobilisations pour l'année 2020, le tableau suivant montre les valeurs pour l'année 2021.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
en KCHF			
Valeurs d'acquisition au 1.1.2021	863	-	863
Entrées	260	-	260
Sorties	-434	-	-434
Reclassifications	-	-	
Valeurs d'acquisition au 31.12.2021	689	-	689
Amortissements cumulés au 1.1.2021	664	-	664
Amortissements planifiés	229	-	229
Dépréciation d'actifs	-	-	
Sorties	-434	-	-434
Reclassifications	-	-	
Amortissements cumulés au 31.12.2021	459	-	459
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	199	-	199
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	230	-	230

7 Engagements

Ce poste recouvre les bourses et subsides de recherche exigibles, mais non encore réclamés, les factures de prestataires non encore acquittées ainsi que les engagements contractés résultant des décomptes auprès des compagnies d'assurances et des œuvres sociales. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements à court terme

en KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des tiers	384'705	380'537
Envers la Confédération	-	-
Envers des Organes du FNS	-	-
Engagements à court terme	384'705	380'537

8 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'il existe un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour satisfaire à l'extinction de l'obligation.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Total des provisions
Valeur comptable au 1.1.2020	-	-	1'000	1'000
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-1'000	-1'000
Valeur comptable au 31.12.2020	-	-	-	-
dont provisions à court terme	-	-	-	-
dont provisions à long terme	-	-	-	-

Le graphique ci-dessus présente l'état et les variations de provisions pour l'année 2020, le tableau suivant indique les valeurs pour l'année 2021.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Total des provisions
Valeur comptable au 1.1.2021	-	-	-	-
Constitution	1'931	-	-	1'931
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2021	1'931	-	-	1'931
dont provisions à court terme	-	-	-	-
dont provisions à long terme	1'931	-	-	1'931

Le Comité du Conseil de fondation a décidé de prendre des mesures pour compenser une baisse du taux de conversion des rentes de la caisse de pension PKG. Ces mesures s'appliquent aux employé-es qui auront plus de 55 ans au 1^{er} janvier 2023.

9 Fonds affectés

Les fonds affectés se composent d'une part de fonds spécifiques d'encouragement et d'autres parts de fonds provenant de dons et legs.

Il s'agit de fonds alloués au Fonds national suisse pour une affectation spécifique et qui, conformément à cette affectation, n'ont pas encore pu être utilisés pour financer des subsides de recherche et des bourses.

Les fonds spécifiques d'encouragement financent des activités que le FNS exerce principalement en accord avec le SEFRI, la DDC et Innosuisse.

Les capitaux des fonds provenant de dons et de legs sont comptabilisés dans les immobilisations financières et évalués en conséquence.

en KCHF

	Etat				Etat
	01.01.2020	Entrée	Utilisation	Transfert	31.12.2020
Fonds spécifiques à l'encouragement	183'083	257'240	-294'011	-2'365	143'951
Fonds affectés provenant de dons/legs	116'595	9'775	-2'056	-	124'314
Total des affectés	299'678	267'015	-296'067	-2'365	268'265

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des fonds affectés durant l'exercice 2020. Il se limite aux deux totaux intermédiaires des fonds spécifiques à l'encouragement et des fonds affectés provenant de dons/legs ainsi qu'au total général.

en KCHF

	Etat			Etat	
	01.01.2021	Entrées	Utilisation	Transfert	31.12.2021
Fonds spécifiques à l'encouragement					
Fonds r4d	9'471	1'397	-6'954	-	3'914
Fonds SOR4D	-	18'800	-	-	18'800
Fonds FLARE	614	11'810	-9'567	-	2'858
Fonds Programmes bilatéraux	29'377	8'569	-7'344	-	30'602
Fonds COST	10'193	6'011	-4'203	-	12'002
Fonds PNR	10'474	15'220	-23'182	-	2'513
Fonds PRN	14'435	68'630	-78'548	-	4'517
Fonds Programmes spéciaux biologie & médecine	25'439	15'345	-15'257	-	25'528
Fonds Programme BRIDGE	30'128	68'464	-17'660	-	80'932
Fonds Mesures d'accompagnement Horizon 2020	1'676	45	-	-	1'721
Fonds Subsidés de transfert CER	3'442	-	-206	-	3'236
Fonds Croatie	596	-	-502	-	94
Fonds Recherche sur l'énergie	7'986	-	-12	-	7'974
Fonds Joint Programming on neurodegenerative diseases	23	-	-	-	23
Fonds Overhead	97	99'589	-99'589	-	97
Sous-total	143'951	313'880	-263'024	-	194'811

Concernant le fonds r4d, le crédit-cadre a été réduit de 1'000 KCHF par la DDC. Ce montant est pris en compte dans la colonne Entrées et a été compensé par un ajustement correspondant des contributions fédérales.

Fonds affectés provenant de dons/legs et de conventions					
Fonds Legs M.	1'667	50	-6	-	1'711
Fonds Legs D.	8'694	263	-30	-	8'927
Fonds Legs S.	1'626	184	-3	-	1'807
Fonds Legs W.	10'361	313	-36	-	10'638
Fonds Legs W.-K.	780	24	-3	-	801
Fonds Legs H.	65'803	7'431	-109	-	73'125
Fonds Legs I.	2'192	66	-8	-	2'250
Fonds Legs A. B.	23'240	703	-82	-	23'861
Fonds Legs B. B.	137	16	-	-	153
Fonds Legs K.	1'707	2'771	-3	-	4'475
Fonds Legs G.	-	1'184	-	-	1'184
Fonds constitués de dons pour la recherche contre le SIDA	268	8	-1	-	275
Fonds Dons projets Corona	661	138	-661	-	138
Fonds constitués d'autres dons/legs	7'177	217	-28	-	7'366
Fonds SwissCore	-	635	-578	-	57
Sous-total	124'313	14'003	-1'548	-	136'768
Total des fonds affectés	268'264	327'883	-264'572	-	331'579
dont portés au bilan dans des fonds à court terme	30'218				13'495
dont portés au bilan dans des fonds à long terme	238'041				318'075

La ventilation des fonds à court et à long terme repose sur les estimations prévisionnelles de 2022, selon lesquelles les fonds à court terme affectés sont utilisés dans les 12 mois. Les entrées et l'utilisation comprennent également les résultats financiers des immobilisations financières correspondantes.

10 Institutions de prévoyance

Le FNS a conclu un contrat d'affiliation avec la caisse de pension PKG, à Lucerne.

Les employé-es du FNS sont assurés auprès de la PKG contre les conséquences économiques inhérentes à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, cette couverture étant basée sur le principe de la primauté des cotisations. Il s'agit d'un plan dans le cadre duquel les salariés et l'employeur versent des cotisations fixes. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultat au cours de la période où elles sont versées. Au cours de l'exercice 2021, les cotisations aux plans de prévoyance ont atteint 4'526 KCHF (2020 : 4'210 KCHF).

Le FNS ne constitue pas de réserves de cotisations de l'employeur. Le FNS n'a aucun avantage, ni engagement économique à l'égard de la PKG.

Au 16.3.2022, la PKG n'avait pas encore communiqué le taux de couverture au 31.12.2021 (2020 : 115,6 %).

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est constitué de la somme globale de 330'000 francs attribuée par les fondateurs, et d'une contribution unique de la Confédération d'un million de francs.

12 Fonds propres

en KCHF

	Etat 01.01.2020	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2020
Fonds libres					
Fonds non affectés provenant de dons et de legs	284	14	-41	-	257

en KCHF

	Etat 01.01.2021	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2021
Fonds libres					
Fonds non affectés provenant de dons et de legs	257	8	-41	-	224

Les fonds intègrent des capitaux que le FNS peut utiliser de son propre chef.

13 Opérations hors bilan

a) Subsidés alloués au 31.12.2020 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Total	793'899	478'368	258'201	79'097	12'437	-	1'622'002

Subsidés alloués au 31.12.2021 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Projets	358'354	218'010	106'718	19'005	-	-	702'087
Carrières	180'700	123'748	66'924	31'524	10'124	-	413'020
Programmes	169'782	124'505	57'814	29'786	-	-	381'887
Infrastructures	27'342	19'292	19'171	710	-	-	66'515
Tâches supplémentaires	18'457	9'466	5'036	1'139	-	-	34'098
Communication scientifique	4'640	1'414	990	-	-	-	7'044
Total	759'275	496'435	256'653	82'164	10'124	-	1'604'651

Conformément au budget 2022, les contributions fédérales au FNS se montent à 1'018'096 KCHF (sans overhead). La convention de prestations pour la période de subventionnement 2021 à 2024 prévoit des contributions fédérales (sans overhead) de 4'156'600 KCHF.

b) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements ci-après, découlant de contrats de location/de leasing d'exploitation et ne pouvant être résiliés dans un délai d'un an, existent à la date de clôture de l'exercice.

en KCHF	31.12.2021	31.12.2020
De 1 à 2 ans	314	333
De 3 à 5 ans	-	2
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	314	335

14 Instruments dérivés ouverts

en KCHF		31.12.2020	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	Au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	52	-6

en KCHF		31.12.2021	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	Au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	204	-

15 Contributions fédérales

Ce poste recouvre les contributions versées par la Confédération destinées au financement de la recherche, notamment de projets, programmes ou bourses, à la couverture des frais de recherche indirects incombant aux établissements de recherche et les prestations fournies. Ces dernières comprennent l'évaluation scientifique et la gouvernance, les relations publiques ainsi que le Secrétariat situé à Berne et l'antenne de Bruxelles. Les contributions de la Confédération sont comptabilisées au compte de résultats, dès lors qu'elles sont accordées par la Confédération ou qu'il existe une décision ou un contrat.

en KCHF	2021	2020
Contribution de base	905'301	878'972
Pôles de recherche nationaux	68'586	68'000
Programmes nationaux de recherche	14'910	17'500
Tâches supplémentaires / Mandat d'encouragement de la Confédération	19'383	35'200
Overhead	99'589	110'000
SwissCore	500	442
Diverses contributions	18'410	610
Total	1'126'679	1'110'724

Conformément à la convention de prestations avec le SEFRI, les contributions pour le programme BRIDGE font partie dès 2021 de la contribution de base, et plus des tâches supplémentaires. La part correspondante pour BRIDGE s'élevait en 2021 à 13'100 KCHF (2020 : 12'900 KCHF).

16 Autres contributions

en KCHF	2021	2020
Subventions d'Innosuisse pour Swisscore	135	121
Subventions d'Innosuisse pour le programme BRIDGE	53'916	-
Autres	2'355	817
Total	56'406	938

17 Charges pour l'encouragement de la recherche

Pour les contributions ordonnées, des tranches sont constituées en fonction des années des projets, sans procéder à une délimitation en fonction des années civiles. Les années des projets démarrent toujours dès le début prévu de mise à disposition des subsides de recherche. Ceux-ci sont comptabilisés dans les charges dès l'année prévue pour le début de versement desdits subsides. En d'autres termes, s'il s'agit d'un projet d'une durée supérieure à 12 mois, les tranches de contributions seront comptabilisées chaque année par ordre chronologique en prenant pour base le début prévu du projet.

en KCHF	2021	2020
Projets	472'848	482'188
Carrières	216'394	211'308
Programmes		
Pôles de recherche nationaux	78'048	77'245
Programmes nationaux de recherche	22'711	34'460
Autres programmes	121'204	118'376
Coopération internationale	14'502	13'771
Total programmes	236'465	243'852
Infrastructures	36'792	39'106
Communication scientifique	14'886	12'402
Tâches supplémentaires	16'845	10'711
Remboursements	-18'515	-13'165
Contributions allouées, mais non utilisées	-7'520	-4'584
Total	968'195	981'818

18 Overhead

En vertu de l'art. 10, al. 4, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation et des art. 33 ss de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le FNS octroie des contributions dites overhead aux établissements de recherche. Celles-ci permettent de compenser en partie les frais généraux qu'encourent lesdits établissements dans le cadre des projets de recherche soutenus par le FNS.

Le FNS détermine les montants des contributions overhead en fonction de chaque établissement de recherche en se basant sur les subsides de projets alloués l'année précédente. Ces contributions sont établies chaque année.

19 Charges administratives et amortissements

en KCHF	2021	2020
Charges du personnel	39'905	35'696
Charges informatiques	9'328	6'707
Charges immobilières	873	1'405
Amortissements des immobilisations corporelles	488	563
Amortissements des immobilisations incorporelles	229	287
Autres charges administratives / mandats externes	966	1'592
Total	51'789	46'250

20 Autres produits / charges d'exploitation

Autres produits d'exploitation en KCHF	2021	2020
Cantine	40	72
Produits des loyers	-	13
Total	40	85

Autres charges d'exploitation

en KCHF	2021	2020
Cantine	76	105
Total	76	105

21 Produits financiers / charges financières

Produits financiers

en KCHF	2021	2020
Intérêts et dividendes	1'071	591
Gains de change	8'404	6'631
Total	9'475	7'222

Charges financières

en KCHF	2021	2020
Charges d'intérêts	-	-
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	307	256
Total	307	256
Résultat financier total	9'168	6'966

22 Transactions avec des personnes et organisations liées

Par personne et organisation liées, on entend toute personne qui peut exercer une influence significative directe ou indirecte sur des décisions financières ou opérationnelles du Fonds national suisse. Les transactions suivantes se sont déroulées avec des personnes liées :

- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la fondation : 5'431 KCHF (2020: 2'503 KCHF)
- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la recherche: 30'110 KCHF (2020: 22'078 KCHF)

Le total des subsides octroyés aux membres de l'ensemble des organes spécialisés, Conseil de la recherche compris, se monte à 102'939 KCHF (2020: 77'579 KCHF).

23 Indemnisation des organes dirigeants

Les indemnités fixes et journalières versées aux membres du Conseil de fondation et de la recherche (y compris les présidences) se montent à 2'604 KCHF (2020: 2'491 KCHF) au cours de l'exercice sous revue.

Des contributions de décharge à hauteur de 2'668 KCHF (2020: 2'645 KCHF) ont par ailleurs été mises à la disposition des membres du Conseil de la recherche.

Les membres de la direction ont perçu un montant de 1'143 KCHF (2020: 953 KCHF) à titre de salaires bruts au cours de l'exercice sous revue. L'augmentation est liée à l'ajout d'un membre supplémentaire à la direction à partir de début 2021.

24 Honoraires de révision

en KCHF	2021	2020
pour des prestations d'audit	44	33
pour d'autres prestations	-	-
Total	44	33

25 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement digne d'être mentionné n'est survenu après la date de clôture du bilan au 31.12.2021. Ont été pris en compte les événements survenus jusqu'au 16.03.2022.

26 Approbation des comptes annuels

Conformément à la recommandation du Contrôle fédéral des finances qui a examiné les comptes annuels en qualité d'organe de révision externe, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2021 lors de sa séance du 25 mars 2022.